

---

## Programme de Formation

---

### Aspects juridiques de l'Intelligence Artificielle

---

#### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

#### Contenu pédagogique

---



##### **Public visé**

- Responsables juridiques et juristes
- Compliance officers
- Responsables des risques
- Responsables de la conformité et du contrôle permanent



##### **Objectifs pédagogiques**

- Appréhender la définition de l'intelligence artificielle, ses caractéristiques et ses défis.
- Comprendre l'encadrement juridique de l'IA dans l'Union et dans le monde
- Percevoir les risques juridiques liés à l'IA dans le secteur bancaire et financier ou avec les prestataires



##### **Description**

L'intelligence artificielle devient incontournable dans les secteurs à forte concurrence comme le secteur bancaire et financier. Cette formation a pour objectif de comprendre l'encadrement juridique ainsi que les risques et les opportunités de cette nouvelle technologie.

1. La définition de l'intelligence artificielle
  - 1.1 Distinction avec l'informatique ou la robotique
  - 1.2 Définition juridique
2. Les défis posés par l'intelligence artificielle
  - 2.1 Prise de décision automatisée, contrôles et surveillance par IA.
  - 2.2 La personne physique : question éthique et problème des biais, lien avec le RGPD.
  - 2.3 IA générative et qualité des pratiques juridiques.
3. L'encadrement de l'IA
  - 3.1 L'AI Act : règlement (UE) 2024/1689 du 13 juin 2024: fournisseurs, dépoteurs, distributeurs...
  - 3.2 Un paysage fragmenté aux USA.
  - 3.3 Quelle transparence attendre concrètement?
4. L'IA et son application sectorielle
  - 4.1 L'utilisation de l'IA par l'entité bancaire ou financière. Le plan d'action de l'ACPR. Rôles de l'EBA et de la BCE.
  - 4.2 L'utilisation de l'IA par les prestataires.



## FORMATION

4.3 Quelle responsabilité pour les différents acteurs ?

5. Cas pratiques

 **Prérequis**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Une connaissance du secteur bancaire et financier ou des TIC peut favoriser les échanges.

 **Modalités pédagogiques**

- Présentiel
- Remise des supports de formation
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz